

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 03577 Numéro SIREN : 528 607 823 Nom ou dénomination : 36 GESTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2024 sous le numéro de dépôt 9000

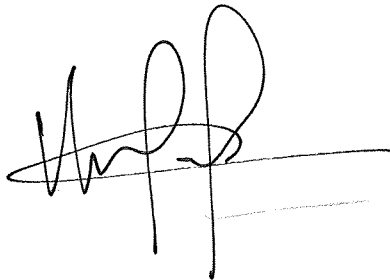
BILAN - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)	3 240		3 240	4 622
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	559		559	95
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 799		3 799	4 717
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 799		3 799	4 717

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



EURL 36 GESTION**ETATS FINANCIERS****BILAN - PASSIF**

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 000)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-73 476	-67 281
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-8 034	-6 195
SITUATION NETTE	-80 510	-72 476
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-80 510	-72 476
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	82 473	72 427
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	456	3 386
Fournisseurs, factures non parvenues	531	532
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	848	848
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	84 308	77 193
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 799	4 717

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

84 308

77 193

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 196		1 557		2 639	169
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	4 196		1 557		2 639	169
RÉSULTAT FINANCIER	-4 196		-1 557		-2 639	-169
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-8 034		-6 195		-1 838	-30
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS						
TOTAL DES CHARGES	8 034		6 195		1 838	30
Bénéfice ou Perte	-8 034		-6 195		-1 838	-30

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	3 186		4 638		-1 452	-31
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	652				652	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 838		4 638		-801	-17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-3 838		-4 638		801	17
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

36 GESTION
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 Euros
Siège Social : 17, rue Agnes Varda - 95490 VAUREAL
528 607 823 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 24 MAI 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,

LE VINGT QUATRE MAI,

Monsieur Eric VIALATEL,

Propriétaire de la totalité des 100 parts de 10 Euros composant le capital social de la société
36 GESTION,

Associé unique de ladite société,

I. A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été établis par la gérance.

II. A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et quitus à la gérance,
- L'affectation des résultats de cet exercice,
- La mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître une perte de 8.033,78 Euros.

En conséquence, il donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2023.



DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter comme suit le résultat déficitaire de l'exercice, soit - 8.033,78 Euros :

- Résultat de l'exercice (perte)	(8.033,78) €
- Report à nouveau débiteur	(73.475,88) €
RESULTAT A AFFECTER	(81.509,66) €
- Report à nouveau débiteur	(81.509,66) €
TOTAL EGAL AU RESULTAT A AFFECTER	(81.509,66) €

L'associé unique prend acte de ce qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions réglementées, approuve les conventions visées par l'article L 223-19 du nouveau Code de Commerce.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

L'ASSOCIE UNIQUE

